

DUREKO-MIX BIO

REVÊTEMENT SEMI-DUR PERMÉABLE LIÉ ÉCOLOGIQUE

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Revêtement semi-dur perméable lié écologique, spécialement conçu pour les sentiers pédestres et les pistes cyclables, les voies lentes, les voies d'accès pompiers, les espaces de stationnement privés, ainsi que pour d'autres zones où un aspect naturel et durable est recherché. Il s'agit d'un mélange de granulats recyclés et primaires, connectés par un liant d'origine 100 % naturelle. Lorsqu'il est saturé en eau, le liant forme un gel à haute viscosité qui solidifie la cohésion des granulats. Le matériau possède des propriétés auto-réparatrices grâce à sa capacité à réabsorber l'humidité au contact de l'eau.

SPÉCIFICATIONS DE COULEUR

La couleur du revêtement semi-dur est gris moucheté.

PROPRIÉTÉS TECHNIQUES

CAPACITÉ DE CHARGE

CBR immédiat à l'OPN ≥ 50 %. CBR après 28 jours à l'OPN ≥ 200 %. CBR après 7 jours + 4 jours d'immersion ≥ 100 %.

PERMÉABILITÉ

Coefficient de perméabilité (K) : > 3×10^{-5} m/sec (DIN 18035-5).

LIANT

Biopolymère 100 % naturel ; liant écologique doté de capacités auto-réparatrices. Le polymère peut absorber 10 fois son propre volume en eau, ce qui permet de maintenir la flexibilité des liaisons.

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES DES GRANULATS

Granulométrie :

Fraction > 8 mm = 0-5 %.

Fraction > 4 mm = 20-30 %.

Fraction > 63 µm = 88-95 %.

Particules fines : f12

Indice de nivellation : FI35.

Poids spécifique compacté : 2,2 tonnes/m³.

Résistance au roulement/confort (planéité) > 7 selon le rapport « Mesure avec une chaise roulante » du Centre de recherches routières belge.

PROCÉDÉ DE PRODUCTION

Le revêtement semi-dur est fabriqué dans un mélangeur à commande informatisée, où les matières premières sont mélangées dans des proportions exactes. Des corrections peuvent être apportées en fonction de la teneur en humidité des produits de base afin de garantir un produit final de grande qualité.

ENVIRONNEMENT ET DURABILITÉ

VALEUR ICE (Indicateur de coût environnemental) : 0,87 €/m² (6 cm compacté).

MATIÈRES PREMIÈRES RECYCLÉES : Contient 35 % de matériaux recyclés,

lavés et débarrassés de tout contaminant, ce qui garantit un produit propre.

PRODUCTION : La production est réalisée dans un mélangeur à action forcée à commande informatisée, sur un site de production certifié neutre en CO₂.

TRANSPORT DURABLE : Utilisation de véhicules équipés de moteurs Stage V fonctionnant au carburant HVO100.

FONDATION ET CONSTITUTION

PERMÉABILITÉ REQUISE PENTE :

< 2 %

CONSTITUTION :

≥ 25 cm de granulat lavé certifié COPRO (0-40 mm, valeur d'abrasion (LA) < 30, perméabilité > 0,0001 m/s).

Couche intermédiaire : 3 cm de lave 0-16 (épaisseur effective de 1,5 cm en raison de l'affaissement naturel de la fondation ouverte).

Couche supérieure : 5 cm de DurEko-mix BIO.

PERMÉABILITÉ NON REQUISE PENTE : > 2 %.

CONSTITUTION :

≥ 20 cm de granulat certifié COPRO (0-40 mm, valeur d'abrasion (LA) < 40, perméabilité >

0,0001 m/s). Couche supérieure : 6 cm de DurEko-mix BIO.

DIRECTIVES DE MISE EN ŒUVRE

FONDATION :

Planéité : +/-1 cm.

Capacité de charge de la fondation : Evd ≥ 60 MPa et M1 ≥ 80 MPa après 90 jours.

Pendant la mise en œuvre, la fondation doit avoir une consistance humide afin d'éviter que la couche supérieure ne se dessèche.

Les bordures doivent être installées avant la pose de la couche supérieure (la partie supérieure de la couche de surface doit toujours être plus haute que le bordage). Consultez la constitution de la fondation du fabricant.

POSE DE LA COUCHE SUPÉRIEURE

Transport dans des conteneurs ouverts.

Mise en œuvre par temps sec et à des températures ≥ 5 °C.

Application à l'aide d'un finisseur.

Compactage en trois passages : statique – dynamique – statique. Consultez les prescriptions de pose du fabricant.

COMPACTAGE

Fréquence de vibration : 40-80 Hz.

Charge linéaire : > 10 kg/cm.

Vitesse du rouleau : 2-4 km/h.

UTILISATION ET ENTRETIEN

UTILISATION IMMÉDIATE :

Utilisation immédiate possible par les piétons et les cyclistes.

Fermer les routes pendant au moins 24 heures en cas de passage de véhicules lourds.

ENTRETIEN ANNUEL

Recompactez immédiatement après l'hiver pour réparer les éventuels dégâts dus au gel et garantir la stabilité de la couche supérieure. Réparer les éventuels dommages en rajoutant du matériau.

Consultez les conseils d'entretien du fabricant.

DÉSHERBAGE

Éliminer régulièrement les matières organiques.

CHUTES DE NEIGE

Utilisez du sel de déneigement sans additifs chimiques.